## Arrondissement de Pontarlier

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

## Nombre de Membres

En exercice:

23

Présent au Conseil:

21

Ayant pris part au vote: 21

Date de la convocation 29/01/2024 Séance du 2 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux-février à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents: Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.

Procuration: Aline Carrière à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Aline Louvrier à Marie Destaing, Fabien Oléron à Marc Saulnier, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin.

Absentes : Léonie Schneiter, Isabelle Vinai. Secrétaire de séance : Isabelle Cuenot.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-I et suivants.

## Délibération n° 2024-02-008

OBJET : Droit de préemption sur parcelle forestière.

Le Maire indique que la parcelle C244 d'une surface de 0.90 ha en limite de la forêt communale est en vente et propose que la commune exerce son droit de préemption afin d'acheter cette parcelle estimée à 9 000€.

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acceptent que la commune exerce son droit de préemption sur la parcelle C244;
- Valident la proposition d'achat de ladite parcelle pour un montant de 9 000€;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 06/02/2024 Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le \_ 6 FFV 202

- 6 FEV. 2024



ID: 025-200068401-20240202-2024\_02\_008-DE



Le Maire, Marc SAULNIER.